

MAIRIE de FONTAINES

SAONE ET LOIRE

République française

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

.SEANCE du 21 MAI 2024

L'an deux mille vingt quatre, et le neuf avril, à 18 heures 30,

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nelly MEUNIER-CHANUT, Maire.

Nombre de membres :

Date de convocation 17 Mai 2024

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Présents : Jean-Claude BOS, Bénédicte BOURGEON, Joël DEMULE, Philippe GELIN, Guy BUGAUD, Michel BAYLE, Sébastien GUILLOT, Mylène PLANKO, Michel BONNOT, Jean-Yves CHARLES, Géraldine SARRON

Absents excusés avec procuration : Isabelle BON a donné procuration à Michel BAYLE, Alain BOURGEON à Michel BONNOT, Dominique FONGARNAND à Philippe GELIN, Ophélie GOULEY à Sébastien GUILLOT, Muriel RUSTAND à Mylène PLANKO

Absent excusé : Valentin CADEL

Secrétaire de séance : Joël DEMULE

Rapporteur : Jean-Claude BOS

N° DE2024-65

Objet : Lancement de la consultation auprès des bureaux d'études pour le marché public de maîtrise d'œuvre pour la création d'une installation photovoltaïque

Monsieur Jean-Claude BOS fait part des conclusions relatives à la faisabilité de l'étude solaire thermique, qui font apparaître qu'il n'est pas opportun de se diriger vers ce type de production d'énergie.

Les surfaces libérées pourront accueillir des panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité qui serait utilisée en autoconsommation au sein de différents bâtiments municipaux

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- décide du lancement d'une consultation auprès des bureaux d'études pour le marché public de maîtrise d'œuvre pour la création d'une installation photovoltaïque en application de la Commande publique,

- autorise le Maire à attribuer le marché au candidat retenu,

- autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Secrétaire
Joël DEMULE

Le Maire
Nelly MEUNIER-CHANUT



Envoyé en préfecture le 01/06/2024

Reçu en préfecture le 01/06/2024

Publié le

ID : 071-217102029-20240521-DE2024_65-DE

S²LO